



Paris, le 25 septembre 2019

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Commission d'enquête sur les pratiques des GMS : un travail important qui illustre à nouveau le rapport de force défavorable aux agriculteurs au profit de la grande distribution !**

FNSEA et Jeunes Agriculteurs (JA) saluent l'action approfondie et minutieuse de la Commission d'enquête sur la situation et les pratiques de la grande distribution et de ses groupements dans leurs relations commerciales avec les fournisseurs. Son Président, Thierry Benoit et son rapporteur, Grégory Besson-Moreau ont réalisé un travail précis et méthodique pour mettre en évidence les pratiques qui participent au déséquilibre des relations commerciales dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

Tout d'abord, FNSEA et JA rappellent leur attachement à la construction du prix en « marche avant » sur la base d'indicateurs de coûts de production pour une répartition équitable de la valeur. Ainsi, il faut accentuer le travail dans les interprofessions et à l'Observatoire de la formation des prix et des marges pour publier les indicateurs pertinents de coût de production et de marché.

A propos des prochaines négociations commerciales, FNSEA et JA partagent avec les députés ce besoin d'accroître la transparence des distributeurs et intermédiaires pour que s'effectue un véritable retour de la valeur à l'amont. Les signatures de quelques accords emblématiques dans le secteur laitier ne pourront faire à eux seuls des négociations un succès. Elles ne seront réussies que si les hausses de tarifs demandées par les industriels sont consenties dans l'ensemble des secteurs, au bénéfice des agriculteurs. Le bilan ne pourra être réalisé qu'après le 1<sup>er</sup> mars, date butoir qui participe du rééquilibrage du rapport de force et qu'il est donc important de conserver.

Enfin, pour la FNSEA et JA, le rapport publié aujourd'hui est symptomatique du rapport de force toujours aussi défavorable aux agriculteurs, premier maillon de la chaîne alimentaire, au profit des entreprises de la grande distribution. Le diagnostic est clair, il faut en tirer les conséquences et passer aux actes ! Nous attendons en particulier des réponses concrètes de l'Autorité de la concurrence sur les concentrations à l'achat des enseignes, quitte à revenir sur leur autorisation comme le permet aujourd'hui l'article 19 de la loi EGAlim.

La loi nous a donné tous les outils techniques (SRP, promos, indicateurs...) et juridiques pour mettre fin à la guerre des prix : il faut s'en servir !

#### **Contacts presse :**

**FNSEA :** Marion Fournier – 07 60 29 56 17 - [marion.fournier@fnsea.fr](mailto:marion.fournier@fnsea.fr)

**JA :** Thomas Debrix – 06 68 66 15 83 – [tdebrix@jeunes-agriculteurs.fr](mailto:tdebrix@jeunes-agriculteurs.fr)